



Le 5 juillet 2021

L'honorable Tracy-Anne McPhee
Ministre de la Santé et des Affaires sociales
Ministre de la Justice et procureure générale

Madame la Ministre,

Nous entamons notre deuxième mandat, forts des assises solides établies précédemment, sur lesquelles nous nous appuyerons pour propulser le Yukon vers l'avant, en travaillant main dans la main avec nos concitoyens et concitoyennes afin d'améliorer leurs conditions de vie.

En tant que gouvernement, nous avons la responsabilité d'assurer un leadership solide et stable dans notre riposte à la COVID-19 et aux défis qui découlent de cette pandémie. Nous avons mené un fier combat jusqu'ici, et continuerons à soutenir les familles, les particuliers et les entreprises au sortir de la pandémie. La dernière année s'est avérée extrêmement éprouvante pour la fonction publique, qui a travaillé d'arrache-pied pour nous aider à obtenir les résultats inégalés ayant assuré la santé et la sécurité de la population yukonnaise.

Notre gouvernement est reconnu pour ses bonnes relations de travail avec les Premières nations du Yukon, qui sont à l'avantage de l'ensemble de la population yukonnaise. En respectant notre engagement à l'endroit de la réconciliation et de l'esprit et de l'intention des ententes définitives et des ententes d'autonomie gouvernementale, nous nous engageons résolument à collaborer avec les gouvernements des Premières nations pour bâtir un avenir meilleur pour le Yukon. Nous poursuivrons sur notre lancée pour donner suite aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et mettre en œuvre la *Stratégie du Yukon sur les FFADA2S+ : Changer la donne pour défendre la dignité et la justice*.

Comme gouvernement, nous affinerons, uniformiserons et coordonnerons notre stratégie de communication avec le gouvernement du Canada afin de maximiser nos gains et de respecter nos engagements.

Lors de notre précédent mandat, nous avons conçu deux stratégies majeures qui guident le mandat de ce gouvernement : *Notre avenir propre* et *La population d'abord*. Véritables pierres

d'assise de notre gouvernement, ces deux stratégies orienteront toutes nos décisions.

Notre *avenir propre* est le plan directeur de nos interventions en vue de juguler la crise climatique tout en assurant la résilience, la pérennité et l'avenir de notre territoire. Notre gouvernement montrera l'exemple en déployant cette stratégie territoriale de concert avec ses partenaires. Nous réduirons nos émissions de gaz à effet de serre et notre dépendance aux combustibles fossiles, tout en protégeant l'environnement et en stimulant l'économie verte au Yukon. S'attaquer à la crise climatique nécessite un changement de culture, et ce, tant au sein de la société yukonnaise que du gouvernement du Yukon. Devant l'urgence climatique à laquelle nous faisons face, les décisions et les actions découlant de *Notre avenir propre* doivent être prises sans tarder.

La population d'abord est bien plus que le titre d'un rapport sur la transformation du système de santé yukonnais. C'est le principe directeur qui régit la réforme de nos politiques grâce à une approche profondément humaine. Les Yukonnais et les Yukonaises de tout âge méritent un système de santé qui leur offre des services complets qui répondent à leurs besoins; et voilà à quoi nous continuerons de nous employer.

Comme vous le savez, notre gouvernement libéral a conclu un accord de soutien. Cet accord nous permettra de garantir aux Yukonnais et aux Yukonaises un gouvernement stable, solide et déterminé à travailler dans leur intérêt supérieur.

Vous serez donc tenue de mener de vastes consultations, comme le prévoit cet accord, et de concrétiser les engagements que nous avons pris envers la population yukonnaise. Ces consultations et cet échange de renseignements seront coordonnés par le Secrétariat responsable de l'accord de soutien.

Notre gouvernement s'est engagé à bâtir un système de santé centré sur les Yukonnais et les Yukonaises et leurs besoins. À titre de ministre de la Santé et des Affaires sociales, vous avez un rôle de premier plan à jouer dans l'amélioration de la santé de la population yukonnaise et la réduction des inégalités. Votre mandat à cet égard sera guidé par le rapport *La population d'abord*. En votre qualité de ministre de la Santé et des Affaires sociales, vous devrez :

- établir sans tarder un cadre de mise en œuvre du rapport *La population d'abord*, accompagné de lignes directrices claires;
- créer une autorité sanitaire intégrée afin d'améliorer la coordination des soins hospitaliers, des soins de longue durée, des soins à domicile et des services sociaux;
- créer un nouveau service de coordination des soins et des déplacements pour soins médicaux afin d'harmoniser les services offerts par les différents programmes et fournisseurs de soins de santé;
- revoir les modèles de rémunération des médecins avec l'Ordre des médecins du Yukon afin qu'ils correspondent mieux aux réalités actuelles;
- embaucher, au besoin, davantage de personnel infirmier praticien pour faciliter l'accès aux soins de santé primaire dans les localités yukonaises;
- ouvrir un centre de santé bilingue pour bonifier l'offre de soins à la population francophone du Yukon. Cette tâche sera dirigée par le ministère de la Santé et des Affaires sociales avec

- l'assistance de la Direction des services en français;
- intégrer pleinement les services de sages-femmes au système de santé yukonnais;
 - réviser la *Loi sur les mesures civiles d'urgence* et la *Loi sur la santé et la sécurité publiques* à la lumière des défis rencontrés pendant la pandémie de COVID-19 afin que le Yukon soit mieux outillé pour faire face à de futures situations d'urgence. Cette tâche sera dirigée conjointement par le ministère des Services aux collectivités et le ministère de la Santé et des Affaires sociales;
 - aider les Yukonnais et les Yukonnaises à établir un plan de soins en matière de reproduction avec leur médecin, notamment en finançant les moyens de contraception et les traitements de fertilité;
 - payer les produits menstruels des Yukonnaises dans le besoin;
 - collaborer avec des partenaires pour créer un centre et des programmes de santé mentale et de lutte à la toxicomanie en région rurale;
 - terminer la construction d'une unité de soins sécurisée à l'Hôpital général de Whitehorse;
 - travailler en collaboration et en partenariat avec les Premières nations du Yukon pour apporter les changements qui découlent de la révision de la *Loi sur les services à l'enfance* et à la famille dans le but de garantir de meilleures occasions et perspectives à l'ensemble des enfants, des jeunes et des familles du Yukon;
 - entreprendre la révision de la *Loi sur les professions de la santé* afin d'améliorer l'encadrement des professionnels de la santé. Cette tâche sera dirigée par le ministère des Services aux collectivités avec l'assistance du ministère de la Santé et des Affaires sociales;
 - poursuivre la mise en œuvre du plan d'action *Vieillir chez soi* pour garantir aux Yukonnais et aux Yukonnaises un accès à des services dans leur localité et permettre aux personnes âgées de vivre le plus longtemps possible de façon autonome et en toute sécurité dans le confort de leur foyer. Cette tâche sera dirigée par le ministère de la Santé et des Affaires sociales avec l'assistance de la Société d'habitation du Yukon;
 - bâtir et administrer le prochain projet *Logement d'abord* à Watson Lake. Cette tâche sera dirigée par la Société d'habitation du Yukon avec l'assistance du ministère de la Santé et des Affaires sociales;
 - étendre les services de l'équipe d'intervention en cas d'agression sexuelle aux localités yukonnaises à l'extérieur de Whitehorse. Cette tâche sera dirigée par le ministère de la Justice avec l'assistance de la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres et du ministère de la Santé et des Affaires sociales;
 - modifier la *Loi sur les statistiques de l'état civil* afin de refléter la situation des familles yukonnaises d'aujourd'hui.

En votre qualité de ministre de la Justice, vous devrez :

- travailler de concert avec les autres ministères pour établir un programme législatif équilibré tenant compte des priorités politiques et des capacités de rédaction législative et reconnaissant l'importance de rédiger rapidement les règlements nécessaires à l'application des nouvelles lois;
- appliquer les principes de la justice réparatrice afin d'améliorer la prestation de services, de soutenir plus adéquatement les initiatives conçues et dirigées par les collectivités et

- d'accroître la participation des Premières nations;
- améliorer le soutien et les services offerts aux victimes de violence sexuelle en menant une réforme systémique qui devra notamment comprendre l'instauration des services de l'équipe d'intervention en cas d'agression sexuelle dans les localités yukonnaises à l'extérieur de Whitehorse. Cette tâche sera dirigée par le ministère de la Justice avec l'assistance de la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres et du ministère de la Santé et des Affaires sociales;
 - rehausser le programme de sécurité civile de manière à uniformiser la méthode de financement des activités de planification à l'échelle du territoire, et réfléchir aux possibilités d'appliquer la même approche aux quartiers de Whitehorse;
 - créer un programme d'hébergement pour les femmes ayant affaire avec la justice qui soit adapté à leurs besoins, à leurs particularités culturelles et aux traumatismes qu'elles portent. Cette tâche sera dirigée par le ministère de la Justice avec l'assistance de la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres;
 - collaborer avec les intervenants et les représentants des Premières nations du Yukon à la rédaction d'une nouvelle loi sur les ressources afin de remplacer la législation actuelle sur la gestion des terres et, ultimement, de moderniser le secteur des ressources minières yukonnaises. Cette tâche sera dirigée par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources avec l'assistance du ministère de la Justice;
 - poursuivre la modernisation du registre des titres de biens-fonds du Yukon afin d'atteindre les standards nationaux en matière de qualité de service, tout en maintenant le degré d'exactitude et de fiabilité élevé du Bureau des titres de biens-fonds.

En qualité de ministre, vous avez la responsabilité de collaborer avec vos collègues et de faire preuve d'ouverture, de transparence et de responsabilisation dans votre prise de décisions. Bien que chaque ministre ait des priorités particulières, toutes les décisions doivent être prises de sorte à contribuer au bien collectif des Yukonnais et des Yukonaises. En tant que membre du Conseil des ministres, vous avez la responsabilité de vous assurer que les décisions sont prises dans l'intérêt supérieur de l'ensemble de la population yukonnaise. En prenant ces décisions, vous devrez toujours chercher à privilégier les priorités essentielles et à optimiser l'investissement de l'argent des contribuables.

Pour accomplir votre devoir, vous devrez cultiver des relations de travail efficaces et respectueuses avec vos sous-ministres et les fonctionnaires de vos ministères, en étant consciente du rôle majeur de la fonction publique dans la prise de décisions éclairées.

La présente lettre précise la vision qui sous-tend votre nouveau mandat. Pour atteindre ces objectifs, vous devrez en surveiller la mise en œuvre par l'entremise d'activités de suivi et de production de rapports.

En qualité de ministre, vous devrez favoriser la collaboration entre les différents ministères afin que nous puissions tous travailler ensemble à notre objectif commun, à savoir l'amélioration des conditions de vie de la population yukonnaise. Notre engagement en matière de saine gouvernance exige également des relations de travail harmonieuses et productives avec les autres

gouvernements, les collectivités, les intervenants et les citoyens.

Vous devrez également travailler dans un esprit de coopération avec l'ensemble des députés et assumer votre responsabilité de rendre des comptes à l'Assemblée législative, en acceptant notamment que tous les députés puissent avoir de bonnes idées qui méritent d'être réellement prises en compte.

J'attends de vous que vous exerciez en tout temps vos responsabilités publiques en faisant preuve d'intégrité professionnelle et personnelle. Vous devrez respecter la lettre et l'esprit des règles sur les conflits d'intérêts imposées aux ministres, consulter le commissaire aux conflits d'intérêts et suivre ses avis et recommandations.

Je suis heureux que vous ayez accepté ces nouvelles responsabilités ministérielles et de vous savoir déterminée à effectuer le travail qui nous attend avec un grand sens du devoir et une volonté profonde d'améliorer les conditions de vie de nos concitoyens et concitoyennes. Je suis impatient de commencer à travailler à vos côtés au service de la population du Yukon.

Je vous prie, Madame la Ministre, de recevoir mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and curves, likely representing the initials 'SS' for Sandy Silver.

Sandy Silver, premier ministre